NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GÉNÉRALE

E/ESCAP/66/13
24 février 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-sixième session
13-19 mai 2010
Incheon (République de Corée)

EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE DE LA COMMISSION, Y COMPRIS LE RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 2008-2009 ET LES ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS RÉGIONALES DE LA CESAP : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

(Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire)

RAPPORT DU CENTRE ASIE-PACIFIQUE DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent rapport annuel passe en revue les progrès accomplis par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de communication pour le développement (CAPFTIC) dans l'application de son programme de travail en 2009 ainsi que sa situation administrative et financière. Le CAPFTIC a pour mission d'aider les 62 membres et membres associés de la CESAP à mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de leur développement socioéconomique par le développement leurs capacités humaines et institutionnelles. Selon son mandat, les activités du Centre s'articulent autour de trois piliers interdépendants : formation, recherche et partage du savoir, et services consultatifs. Ils constituent ensemble un tout intégré ayant pour objectif le renforcement des capacités de TIC.

Pour renforcer les capacités des décideurs à tirer parti des TIC et réduire l'écart numérique entre les nations et les communautés, le CAPFTIC a organisé en 2009 vingt-trois ateliers et stages de formation auxquels ont participé au total 711 personnes venues de plus de 30 pays de la région, dont 195 femmes. Environ 85 % des participants aux ateliers de formation du Centre se sont déclarés satisfaits de la formation qui leur avait été dispensée.

Pour optimiser l'impact de cette formation sur le terrain, le CAPFTIC a misé sur une approche à long terme du renforcement des capacités plutôt que sur l'organisation de stages de formation ad hoc. Le programme-phare du Centre est l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics qui comprend un programme complet de TIC pour le développement. Plus de 12 partenaires coopèrent avec le CAPFTIC pour lancer l'Académie au niveau national. S'inspirant des recommandations formulées par le Conseil d'administration à sa troisième session, le CAPFTIC s'est concentré, pendant la période examinée, sur le développement de l'Académie au niveau national. Le Centre continue de faire sienne la priorité de la CESAP qui est de favoriser la coopération régionale et de soutenir des programmes dans

les pays ayant des besoins particuliers. Au total, 12 ateliers nationaux et sous-régionaux ont été organisés dans neuf pays, dont sept étaient des pays ayant des besoins particuliers. Des ateliers régionaux ont également été organisés pour constituer et renforcer le réservoir de spécialistes-conseils locaux pour le lancement de l'Académie au niveau national. Les huit modules de formation de l'Académie existent désormais en trois langues (anglais, indonésien et russe), en version imprimée et électronique ; des traductions dans d'autres langues sont en cours. Cette approche a eu comme résultat notable que l'Académie a été intégrée, dans plusieurs pays, aux cadres de renforcement des capacités nationales. En outre, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne se sont engagés à fournir des fonds pour les partenaires nationaux et sous-régionaux du Centre afin d'introduire le programme de l'Académie au Kirghizistan et dans les îles du Pacifique. Le programme s'est fortement développé comme en témoignent les onze ateliers supplémentaires de l'Académie organisés au cours de l'année par les partenaires nationaux indépendamment du CAPFTIC.

Pour diversifier les moyens par lesquels la formation est dispensée et accroître sa portée, en particulier pour des stagiaires de sexe féminin, l'Académie a lancé une plate-forme de télé apprentissage en ligne, le campus virtuel du CAPFTIC, qui propose des cours individualisés conçus à partir des modules de l'Académie. À la fin de 2009, 1215 personnes représentant 71 pays s'étaient inscrites. Le Centre de coopération électronique (e-Co Hub), relié au campus virtuel, vise à faciliter les échanges approfondis sur les matières composant les modules et à favoriser l'échange de connaissances pour l'apprentissage entre collègues ayant la même spécialité dans la région. Il constitue un lieu de discussion et renferme une banque de données de plus en plus vaste donnant accès à des ressources ayant un rapport avec les modules de l'Académie. Ce centre électronique est actuellement utilisé par 600 membres dans 115 pays et a été consulté par quelque 20 000 visiteurs uniques.

Les membres du Conseil d'administration ayant, à sa quatrième session, vivement approuvé les activités du CAPFTIC et la demande des États membres croissant, le Centre poursuivra pendant la prochaine période sous revue l'expansion du programme de l'Académie en collaboration avec des partenaires sous-régionaux et nationaux stratégiques. Il mettra au point deux nouveaux modules, l'un sur les TIC pour la réduction des risques de catastrophe (module 9) et l'autre sur les changements climatiques et les TIC (module 10). Il examinera également la possibilité de réviser et de mettre à jour les modules existants. Les versions en langues indonésienne et russe du campus virtuel seront établies et le Centre continuera de développer les réseaux et la base de ressources du Centre de coopération électronique.

Pour permettre une prise de décisions mieux informées dans les domaines des TIC pour le développement et la mise en commun des meilleures pratiques, le CAPFTIC a lancé deux séries de travaux de recherche : une série de notes d'information et une série d'études de cas. En 2010, au moins huit notes d'information et deux études de cas seront publiées et largement diffusées. Le Centre continuera par ailleurs d'apporter son soutien à la revue *ICT World Today*, de fournir des services consultatifs aux gouvernements nationaux pour le renforcement de leurs capacités de TIC et se concentrera sur l'élaboration de normes de compétence pour l'administration en ligne.

Le principal pays contribuant au CAPFTIC (en espèces et en nature) est le Gouvernement de la République de Corée. D'autres pays apportent également leur contribution : l'Inde, l'Indonésie, Macao (Chine) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. D'autres pays encore ont fourni des contributions en nature par l'intermédiaire des partenaires nationaux de l'Académie.

À la quatrième session du Conseil d'administration, tous les membres ont exprimé leur vive satisfaction pour ce qu'avait accompli le Centre depuis sa création récente et pour les services précieux et innovants qu'il avait fournis pour renforcer les capacités humaines dans le domaine des TIC et pour réduire l'écart numérique entre les membres et membres associés de la CESAP. Comme prévu dans les statuts, une évaluation du CAPFTIC a été demandée afin de juger de ses résultats et de permettre à la Commission de décider s'il doit être maintenu en fonctionnement après 2011. Le Conseil d'administration a d'ailleurs recommandé à la Commission, à l'unanimité, de prendre une décision dans ce sens.

TABLE DES MATIÈRES

Page

I. RÉSULTATS OBTENUS AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE 3

A. Formation 3

B. Recherche, partage des connaissances et vulgarisation 5

C. Services consultatifs 6

II. RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PROCHAINE PÉRIODE SOUS REVUE 7

A. Formation 8

B. Recherche et partage des connaissances..... 8

C. Services consultatifs 9

III. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES 10

A. Questions financières 10

B. Questions relatives aux ressources humaines..... 11

IV. QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA COMMISSION..... 11

Annexes

I. CONTRIBUTIONS EN 2008-2009..... 13

II. ÉTAT FINANCIER 14

III. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR SA QUATRIÈME SESSION 15

I. RÉSULTATS OBTENUS AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

1. L’exposé des réalisations, résultats et impacts du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) s’articule autour des trois piliers interdépendants sur lesquels repose le programme de travail du Centre : formation ; recherche, partage des connaissances et vulgarisation ; et services consultatifs.

A. Formation

2. Le pilier de la formation du CAPFTIC repose sur le résultat escompté 7 c) énoncé dans le cadre stratégique de la CESAP pour l'exercice biennal 2008-2009,[1] concernant l'amélioration des capacités nationales et institutionnelles dans l'utilisation des TIC pour le développement socioéconomique. En 2009, le CAPFTIC a organisé, principalement à l'intention de décideurs et fonctionnaires gouvernementaux, 23 ateliers et stages de formation dont 12 étaient des ateliers nationaux et sous-régionaux de l'Académie. En outre, un atelier régional pour la formation de formateurs de l'Académie a été organisé pour constituer et renforcer le réservoir de spécialistes-conseils locaux pour

[1] Les résultats escomptés sont décrits dans le document A/62/6 (chap. 18)

le lancement au niveau national. Un atelier régional a eu lieu pour discuter des possibilités de financement des TIC pour le développement et une réunion des partenaires régionaux de l'Académie s'est tenue dans le but de partager l'apprentissage et les meilleures pratiques entre les pays.

3. L'Académie a eu un impact significatif. Elle continue de se développer et de se démultiplier, notamment parmi les pays ayant des besoins particuliers auxquels la CESAP s'intéresse en priorité. Les 12 ateliers nationaux et sous-régionaux organisés avec le soutien du CAPFTIC se sont tenus en Afghanistan, Indonésie, Kirghizistan, Philippines, Samoa, Tadjikistan, Timor Leste, Tonga et Tuvalu. Des ateliers nationaux identiques de l'Académie ont été organisés à Kiribati (1), au Kirghizistan (6), en Mongolie (1) et aux Philippines (3) par des partenaires du Centre et indépendamment de celui-ci, preuve que les pays sont décidés à prendre en charge cette formation.

4. Le renforcement des capacités des responsables gouvernementaux par le programme de l'Académie a influencé l'élaboration des politiques et la valorisation des ressources humaines dans le domaine des TIC, en donnant à ces responsables les moyens de prendre des décisions informées sur des questions concernant les TIC pour le développement. L'Académie a été intégrée aux cadres de renforcement des capacités nationales dans plusieurs pays. Aux Philippines, le Conseil du service des cadres de carrière a adopté l'Académie comme programme de formation totalement agréé pour les responsables gouvernementaux de haut niveau, après quoi des questions portant sur les TIC pour le développement tirées des modules de l'Académie ont été ajoutées à l'examen d'aptitude à la fonction publique. L'Université d'Indonésie, pour sa part, est en train d'élaborer un programme de maîtrise fondée sur le programme de l'Académie tandis que cette dernière est intégrée au programme du Ministère des TIC pour la formation technique des responsables de l'information. Par ailleurs, le partage des connaissances par les anciens élèves de l'Académie au moyen de la messagerie électronique a permis de créer un forum national sur l'administration électronique et de rédiger une réglementation pertinente. En Afghanistan, la Commission de la fonction publique a annoncé que six modules de l'Académie avaient été inclus dans son programme de formation des fonctionnaires. L'Institut afghan de la fonction publique prévoit également d'offrir une formation par l'Académie aux dirigeants du gouvernement central, notamment les vice-ministres, directeurs généraux et chefs de département, avec un soutien financier de la Banque mondiale. En Mongolie, l'Académie de la gestion a inclus des modules de l'Académie dans son programme de formation ordinaire.

5. Les partenaires de l'Académie ont mobilisé des ressources et obtenus un financement, notamment du PNUD pour son lancement dans six des sept provinces du Kirghizistan, et de l'Union européenne pour sa mise en service dans 14 États insulaires du Pacifique. Les partenaires nationaux de l'Académie ont également fourni des contributions substantielles en nature à cette fin.

6. Le CAPFTIC a activement promu la coopération Sud-Sud par l'intermédiaire de l'Académie. Celle-ci est ainsi accessible en Afrique grâce à une collaboration entre le Centre et la Commission économique pour l'Afrique et des discussions sont en cours avec la Commission économique et sociale pour l'Asie de l'Ouest en vue de l'ouvrir à la région arabe et de traduire les modules en langue arabe. Le CAPFTIC a également facilité la coopération Sud-Sud entre les partenaires de l'Académie avec des spécialistes-conseils d'Indonésie pour le lancement de l'Académie au Timor Leste tandis qu'un ancien élève russophone de Mongolie a mis sa compétence au service d'un atelier sous-régional de l'Académie au Tadjikistan.

7. Au cours de la période examinée, le CAPFTIC a contribué au renforcement des capacités de décideurs en matière de TIC pour le développement dans des domaines thématiques précis. Pour répondre à la demande, quatre stages de formation ont été

organisés sur l'administration en ligne : deux sur le renforcement des capacités de TIC à l'intention des femmes de la région de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et deux sur la sécurité de l'information. Trois ateliers régionaux et sous-régionaux ont été consacrés à l'accessibilité des handicapés aux TIC, aux TIC pour la réduction des risques de catastrophe et aux TIC pour le développement économique inclusif et durable. Le CAPFTIC fournit un appui et des compétences techniques pour un projet réalisé en commun avec la Banque asiatique de développement en vue d'améliorer les services publics par les TIC en Mongolie, aux Philippines et au Viet Nam : un atelier a d'ailleurs été organisé en décembre 2009 pour le lancer. Au total, 711 personnes venues de plus de 30 pays, notamment 195 femmes, ont participé à des cours de l'Académie et à divers stages de formation thématique au cours de l'année. Dans une enquêter effectuée auprès des participants aux ateliers de formation du CAPFTIC, 85 % se sont déclarés satisfaits de leur formation qui, selon eux, avait répondu à leurs besoins.

B. Recherche, partage des connaissances et vulgarisation

8. Le CAPFTIC a effectué des travaux de recherche, des études analytiques et des activités de partage de l'information dans le domaine des TIC pour le développement afin d'élaborer un contenu pertinent, technique et adapté à la demande ainsi qu'une base de connaissances plus large tout en favorisant l'absorption ou l'application des meilleures pratiques de TIC pour le développement dans les différents pays. Au cours de la période sous revue, le CAPFTIC a lancé huit modules de l'Académie dans trois langues : anglais, indonésien et russe. Il a également conçu quatre publications et parrainé deux numéros de la revue *ICT World Today,* en partenariat avec l'Institut coréen de développement de la société de l'information. On trouvera ci-après les titres des modules en question :

- Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics
  - Module 1 : Liens entre les applications des TIC et un développement rationnel
  - Module 2 : Les TIC au service du développement : politiques, processus et gouvernance
  - Module 3 : Administration électronique : applications
  - Module 4 : Tendances des TIC intéressant les responsables publics
  - Module 5 : Gouvernance de l'Internet
  - Module 6 : Sécurité et confidentialité des réseaux et des informations
  - Module 7 : Gestion théorique et pratique des projets concernant les TIC
  - Module 8 : Options pour le financement des TIC au service du développement
- Pochette d'information pour les partenaires de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics
- Manuel concernant la conception de l'enseignement pour l'Académie
- Méthodes pour la valorisation des ressources humaines dans les TIC : recueil des meilleures pratiques
- *ICT WORLD Today* (printemps 2009) : les TIC et l'environnement
- *ICT WORLD Today* (été 2009) : les communications à large bande et mobiles au service du développement

9. Reconnaissant la diversité de la région de l'Asie et du Pacifique, le CAPFTIC a favorisé l'adaptation et la localisation du contenu de la formation de l'Académie. La traduction des modules de l'Académie dans les langues dari et pashto (langues officielles de l'Afghanistan), en français et en mongol est en cours. Au Tadjikistan, l'Institut pour la société ouverte, organisation non gouvernementale, a fourni un financement pour la traduction des modules en langue tadjike.

10. Le Centre de coopération électronique (e-Co Hub) (http://unapcict.org/ecohub) a joué un rôle essentiel en offrant un site dédié pour le partage des connaissances relatives aux TIC pour le développement. Il reçoit un nombre de plus en plus grand d'utilisateurs. De décembre 2008 à décembre 2009, leur nombre a plus que doublé tandis que le nombre des membres inscrits passait de 270 à près de 600. Les membres sont originaires de 115 pays, dont 46 de membres des membres associés de la CESAP. Sur ces 600 membres, 27 % travaillent dans des organisations gouvernementales et 18 % dans des établissements universitaires et des institutions de recherche. Le nombre total des visiteurs uniques au Centre de coopération électronique a atteint près de 20 000, contre 5 200 en décembre 2008. Le nombre de ressources fournies par diverses organisations réputées a plus que doublé, passant de 230 à 480.

11. Le campus virtuel du CAPFTIC (http://ava.unapcict.org) est le site de l'Académie pour le télé- apprentissage. Il a été créé pour diversifier les moyens de dispenser la formation et lui donner une portée plus grande. La souplesse qu'il confère au processus d'apprentissage est particulièrement propice à la participation des femmes. Les modules de l'Académie ainsi qu'un module sur la conception de l'enseignement, et toutes les diapositives de présentation sont accessibles gratuitement sur le site du campus. Les étudiants peuvent choisir des cours individualisés ayant pour base les modules de l'Académie. À la fin de 2009, 1 215 personnes originaires de 71 pays s'étaient inscrites pour utiliser les modules dont le plus grand nombre venait d'organisations gouvernementales (40 %), d'établissements universitaires (25 %) et d'organisations non gouvernementales (17 %). Pour aider et soutenir les étudiants, un réseau de « mentors du campus virtuel » a été constitué avec des anciens élèves de l'Académie. Avant le lancement du campus, les interfaces électroniques ont été testées par divers groupes de parties prenantes pour leur utilisation pratique, leur pertinence et leur accessibilité. Au cours d'une phase pilote entre mars et juin 2009, le CAPFTIC a pu tester le site une fois de plus avant de le lancer officiellement à la fin de cette période. Une version DVD-Rom du campus virtuel a été mise à la disposition de ceux qui n'ont pas accès ou n'ont qu'un accès limité à l'Internet.

12. En ce qui concerne la vulgarisation, les nouvelles et les activités du Centre, les ressources de savoir, les programmes et projets ainsi que les informations concernant les partenaires sont accessibles sur le site Web du Centre qu'ont consulté en 2009 environ 55 000 visiteurs de 199 pays et territoires. En outre, le CAPFTIC a continué de diffuser son bulletin électronique mensuel sur les nouvelles et les activités de la CESAP « What's ahead @ APCICT » qui rend compte des nouveautés à venir au Centre et est largement distribué sur son réseau d'agences de presse. Il est publié sur le site Web et envoyé par messagerie électronique à 500 abonnés. En outre, les nouvelles, activités et ressources de savoir sont affichées sur un certain nombre de sites Web consacrés aux TIC et au développement et sites de discussion en ligne sur ce sujet.

13. Le CAPFTIC a également promu la vulgarisation du renforcement des capacités de TIC par presse interposée, en publiant plusieurs communiqués de presse en 2009. Au moins 38 articles, en anglais et en coréen, sur des activités ayant trait au CAPFTIC, ont été diffusés par le Centre de presse des Nations Unies, les organismes de l'ONU, les organisations partenaires et groupes de médias indépendants dans la région.

C. Services consultatifs

14. Le CAPFTIC a offert des services consultatifs aux partenaires nationaux pour la formation en localisant et dispensant la formation de l'Académie dans 12 pays où la mise en service au niveau national est en cours. Il a également fourni ce type de services à des pays/sous-régions qui envisagent de lancer cette formation au niveau national, notamment l'Arménie, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, l'Inde, le Myanmar,

l'Ouzbékistan, le Pakistan, la République démocratique populaire lao, Sri Lanka et le Viet Nam ainsi que la Communauté d'États indépendants. Répondant à une demande du Gouvernement de la République de Corée, le Centre a fourni des services consultatifs pour la création d'un élément de TIC pour le développement qui fera partie de la stratégie de coopération internationale de ce gouvernement.

15. Pour développer les capacités de TIC parmi les jeunes, qui représentent l'avenir, le CAPFTIC collabore avec le Réseau universitaire de l'ASEAN, le Ministère des affaires étrangères et du Commerce de la République de Corée et l'université de Daejon pour établir un programme à l'intention des futurs dirigeants offrant des bourses d'études à des étudiants des pays de l'ASEAN dans le domaine des TIC pour le développement. Le Centre fournit également des services consultatifs pour la conception du programme de cours et offre des possibilités d'emplois à court terme à certains étudiants. En 2009, sept étudiants du Cambodge, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Thaïlande et du Vietnam ont pu ainsi bénéficier d'une expérience professionnelle pratique et se familiariser avec la recherche en TIC pour le développement au Centre. Celui-ci a également offert des stages professionnels à cinq jeunes pour qu'ils acquièrent une expérience dans le même domaine.

II. RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PROCHAINE PÉRIODE SOUS REVUE

16. Le programme de travail du Centre pour la prochaine période sous revue comprend les éléments fondamentaux d'une bonne gestion du programme, combinant valeur ajoutée, pertinence, efficience, efficacité et viabilité, se fonde sur les principes essentiels ci-après :

a) Fourniture aux Etats membres de services et de produits de renforcement des capacités à valeur ajoutée, adaptés à la demande et évalués par des spécialistes afin que les initiatives du CAPFTIC soient et demeurent pertinents pour les États membres.

b) Participation de toutes les parties prenantes concernées dès le début du processus par une approche participative et inclusive à l'étape de la conception et de la planification, ainsi qu'à celles de l'exécution et du suivi, afin d'être sûr d'obtenir des produits utiles et de bonne qualité et l'engagement des parties prenantes qu'elles continueront, reproduiront, notamment sur une plus grande échelle, les activités du CAPFTIC ;

c) Adoption d'une programmation étendue à l'ensemble de la région, ciblée et intégrée s'appuyant sur d'autres initiatives en cours du Centre dans ses trois principaux domaines d'activité (les trois piliers) ;

d) Actions ciblées sur la création de partenariats stratégiques pour élaborer des programmes plus efficaces et efficients et promouvoir une vulgarisation, une synergie et des retombées les plus importantes ;

e) Encourager l'apprentissage permanent en mettant en place des mécanismes pour partager les connaissances et faciliter le dialogue, en ligne et hors ligne.

17. Le programme de travail pour la prochaine période sous revue tiendra compte des principes énoncés ci-dessus dans le processus de planification et d'exécution des activités.

A. Formation

18. Conformément aux dispositions de ses statuts ainsi qu'au résultat escompté 5 d) figurant dans le programme de travail de la Commission pour l'exercice biennal 2010-2011 (voir ESCAP/65/18/Add. 1), le CAPFTIC continuera de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, de mettre les TIC au service du développement socioéconomique. En collaboration avec ses partenaires sous-régionaux et nationaux stratégiques, il étendra le champ d'activité de l'Académie. Dans un grand nombre des pays où le programme a été mis en oeuvre, la mise en service initiale portait sur la formation faisant appel à deux ou trois des huit modules de l'Académie. Le CAPFTIC aidera les pays à introduire d'autres modules, en fonction des besoins. Il aidera également ces pays à adapter les modules, notamment en effectuant des études de cas locaux, en augmentant le nombre de spécialistes-conseils, en élargissant le réseau des partenaires et en organisant des ateliers de formation, en particulier à l'intention des administrations provinciales/locales. En outre, il prévoit de lancer l'Académie dans un plus grand nombre de pays, notamment en identifiant les institutions de formation de partenaires nationaux, en lançant des campagnes de mobilisation et de sensibilisation auprès des groupes cibles, en localisant les programmes, en constituant un groupe de spécialistes- conseils locaux, en encourageant et en motivant constamment les partenaires et en suivant les progrès. Pour les deux groupes de pays, le CAPFTIC continuera de rechercher les possibilités de coopération Sud-Sud, de faciliter l'échange d'experts et de formateurs et d'encourager la mise en commun des meilleures pratiques, de l'apprentissage et des études de cas. Pour renforcer l'Académie, le CAPFTIC contribuera au processus en cours de traduction du programme en dari, français, mongol, pashto et tadjike et étudiera la possibilité d'apporter un soutien pour sa traduction en kirghize et en vietnamien par des partenariats.

19. Pour promouvoir la coopération régionale et permettre aux décideurs et aux formateurs de comprendre les problèmes liés aux TIC pour le développement, le CAPFTIC organisera des activités de formation régionales ou sous-régionales, notamment des ateliers de formation de formateurs, un atelier sur l'utilisation des TIC dans la réduction des risques de catastrophe, une réunion d'experts sur les changements climatiques et les TIC, et des ateliers sur le renforcement des capacités des femmes en matière de TIC.

B. Recherche et partage des connaissances

20. En réponse à une demande des États membres, le CAPFTIC élaborera deux nouveaux modules, l'un sur les TIC au service de la réduction des risques de catastrophe (module9) et l'autre sur les changements climatiques et les TIC (module 10), pour aider à la formulation des politiques et programmes nationaux pertinents. Cette activité permettra d'établir un lien entre les activités de coopération technique de la Commission et des considérations analytiques et normatives. En 2009, un atelier, une réunion d'experts et une enquête sur l'évaluation des besoins ont permis au CAPFTIC de trouver des partenaires stratégiques et des spécialistes-conseils pour la mise au point du module 9. Le processus de mise au point se poursuivra en 2010 selon l'approche participative et inclusive adoptée pour les autres modules. Pour le module 10, des travaux de recherche documentaire intensifs et un examen de la documentation pertinente ont été entrepris afin d'établir un cadre de base et de repérer les principaux acteurs dans ce domaine. L'élaboration du module se poursuivra en 2010. Par ailleurs, le domaine des TIC évoluant rapidement, le CAPFTIC verra s'il y lieu de réviser et de mettre à jour les modules actuels de l'Académie et de les diffuser de la manière la plus économique.

21. L'initiative du campus virtuel va entrer dans sa troisième phase d'exécution, comprenant la mise au point des versions localisées en russe et en indonésien, la création d'une communauté d'étudiants et une stratégie intégrée de vulgarisation pour lui assurer une plus large publicité.

22. Pour intégrer davantage ses activités de formation et de recherche, le Centre s'emploiera à augmenter le nombre des membres du Centre de coopération électronique et encouragera les membres à soutenir les formateurs de l'Académie, l'examen réciproque entre collègues des ressources de savoir du CAPFTIC et l'établissement de liens avec les membres du campus virtuel. Le Centre de coopération électronique sera reconfiguré afin d'en accroître la convivialité, en y ajoutant des fonctions pour améliorer l'interactivité. Un centre électronique de ressources pour les partenaires de l'Académie sera créé pour conserver les ressources et les informations utiles et faciliter le partage des connaissances entre les partenaires. Des communautés d'utilisateurs s'intéressant aux questions de TIC pour le développement seront créées pour favoriser un dialogue utile pour tous. Le CAPFTIC continuera d'élargir la base de ressources du Centre de coopération électronique, en particulier dans les domaines couverts par les nouveaux modules (réduction des risques de catastrophe et changements climatiques).

23. Pour compléter ses services consultatifs et ses programmes de formation, le CAPFTIC a lancé deux séries de documents de recherche pour aider les décideurs à prendre des décisions opportunes et appropriées concernant le choix et l'adoption des outils de TIC pertinents et faciliter la mise en commun des meilleures pratiques et des enseignements tirés : la série des Notes d'information (Briefing Notes) et la série d'Etudes de cas (Case Study). La première série vise à donner aux décideurs des informations facilement accessibles sur des questions essentielles de TIC pour le développement tandis que la deuxième présente des analyses et des compilations des meilleures pratiques et d'études de cas sur divers aspects de ce même sujet. La première série de Notes d'information portera sur des considérations de politique générale tirées des modules de l'Académie. Le premier numéro de la série des Etudes de cas porte sur le renforcement des capacités humaines dans les TIC pour le développement et comprend des contributions des partenaires nationaux de l'Académie, décrivant leur expérience du lancement de l'Académie au niveau national tandis que le deuxième numéro sera consacré aux TIC au service de la réduction des risques de catastrophe pour compléter le futur module éponyme.

24. Dans le cadre de la série des Études de cas, le CAPFTIC a passé commande d'un travail de recherche sur des normes de compétence électronique pour l'administration électronique (e-Competency for e-Government ou eCeG) communes et utilisables dans le monde entier, autrement dit un ensemble de compétences, de connaissances et de qualités nécessaires pour que les fonctionnaires gouvernementaux soient à même de travailler avec efficacité dans un environnement informatisé. L'étude sera publiée en 2010.

C. Services consultatifs

25. Le CAPFTIC continuera de fournir des services consultatifs pour le renforcement des capacités de TIC et un soutien technique aux partenaires nationaux pour la localisation du programme et la conception de l'enseignement ainsi que pour l'intégration de l'Académie aux cadres nationaux de renforcement des capacités.

26. Partant des résultats de l'étude eCeG, le CAPFTIC a l'intention de réunir un groupe d'études comportant plusieurs acteurs afin d'élaborer les normes. Il aidera les pays a) à évaluer les divers programmes nationaux de formation à l'administration électronique; b) à adapter les normes en fonction du contexte national particulier; et c) à aligner les cours nationaux de l'Académie ou à élaborer des programmes de formation adaptés pour atteindre les niveaux spécifiés/préférés de eCeG dans ces pays.

27. Le Centre continuera de développer les capacités des jeunes en coopération avec l'ASEAN dans le cadre du Programme à l'intention des futurs dirigeants en offrant des possibilités d'emplois à court terme et en étudiant les moyens d'étendre ce programme en innovant.

28. Le plan de travail du Centre pour 2010 a été approuvé par le Conseil d'administration du CAPFTIC, à sa quatrième session, et le Centre a été prié de procéder à sa mise en œuvre.

III. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

A. Questions financières

29. Lorsque le CAPFTIC a été créé, le Gouvernement de la République de Corée s'est engagé à verser 10 millions de dollars (7,5 millions de dollars en espèces et 2,5 millions de dollars en nature) pour financer les coûts institutionnels et opérationnels du Centre pendant ses cinq premières années**,** de 2006 à 2010. En 2007, il a versé une contribution de 1,5 million de dollars, en 2008, 1,5 million de dollars et en 2009, 1,38 million de dollars. Il a également accepté de mettre des locaux à la disposition du Centre et d'y détacher trois experts à titre gracieux pour ses activités de coopération technique.

30. Par ailleurs, le Gouvernement coréen, par l'intermédiaire du Fonds de coopération République de Corée-CESAP, a contribué à hauteur de 400 000 dollars à deux projets d'une durée de deux années, l'un portant sur la fourniture de didacticiels sur la valorisation des ressources humaines par les TIC dans le cadre du campus virtuel du Centre – projet qui a commencé en juin 2008 –, et un autre sur la mise au point d'un nouveau module de formation sur les changements climatiques et les TIC pour l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics, qui a débuté en juin 2009.

31. Ce même gouvernement a fourni des contributions en nature pour de nombreuses activités de formation réalisées par le Centre, par le truchement de la municipalité d'Incheon et de la Commission coréenne des communications. Le Centre a aussi reçu des contributions en nature d'agences gouvernementales, de SK Telecom et de la Shinhan Bank.

32. D'autres membres et membres associés ont versé les contributions suivantes en 2009 :

- Papouasie-Nouvelle-Guinée : 20 000 dollars
- Inde : 10 000 dollars
- Indonésie : environ 90 000 dollars en nature
- Macao (Chine) : 5 000 dollars

33. Plusieurs autres pays ont versé des contributions en nature au CAPFTIC par l'intermédiaire d'institutions partenaires.

34. À la quatrième session du Conseil d'administration du CAPFTIC, les membres ont souligné l'importance de la diversification des sources de financement.[2] Le président a recommandé qu'une contribution annuelle soit inscrite aux budgets nationaux afin qu'elle soit institutionnalisée. Il a été également suggéré que les pays membres

[2] Le rapport du Conseil d'administration sur sa quatrième session est reproduit dans l'annexe III du présent document.

recherchent collectivement des sources de financement à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

B. Questions relatives aux ressources humaines

35. Le personnel du CAPFTIC comprend trois administrateurs (un directeur, un expert principal en TIC et un programmeur), trois experts détachés à titre gracieux et trois fonctionnaires d'appui. La demande croissante de services émanant des États membres met lourdement à contribution les ressources humaines limitées du Centre, ce qui implique la nécessité de renforcer celles-ci. Pour accroître la diffusion de ses programmes malgré les contraintes, le CAPFTIC a établi des partenariats stratégiques aux niveaux régional, sous-régional et national et il collabore avec des organisations très diverses, notamment des ministères gouvernementaux, des établissements nationaux de formation, des organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales de développement, des établissements universitaires, le secteur privé et la société civile, ce qui a permis de mobiliser des ressources financières et en nature supplémentaires et de développer les opérations du Centre et d'en accroître l'impact.

36. Le CAPFTIC a introduit plusieurs mesures internes pour assurer son bon fonctionnement et le rendre plus productif. Ces mesures ont consisté notamment à organiser des ateliers annuels pour faire participer tout le personnel à la formulation du plan de travail et à développer l'esprit d'équipe, ainsi que des réunions d'équipe hebdomadaires pour suivre la mise en oeuvre des programmes et demander l'avis de chacun. Le Centre a également adopté une politique systématique concernant la documentation : rapports, correspondance extérieure et données relatives aux programmes. Des copies électroniques des documents essentiels sont conservés en ligne et sont facilement accessibles ce qui permet de renforcer la coordination entre les membres du personnel et d'assurer un suivi régulier des activités.

IV. QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA COMMISSION

37. Le CAPFTIC a fait l'objet d'une évaluation effectuée entre novembre 2009 et février 2010 (voir E/ESCAP/66/18) afin de mesurer les résultats de ses activités et de décider de son maintien en fonctionnement (voir résolution 61/6 de la Commission, par.10). Les principales parties prenantes, notamment les représentants des États membres et certains partenaires nationaux, ont été consultés dans le cadre du processus d'évaluation.

38. Au paragraphe 2 du rapport sur sa quatrième session (voir annexe III), le Conseil d'administration du CAPFTIC a vivement recommandé à la Commission que le Centre soit maintenu en fonctionnement au-delà de 2011 pour lui permettre de continuer de servir les États membres de la CESAP.

39. Le CAPFTIC recherche le soutien de la Commission pour mettre en oeuvre son plan de travail pour 2010, notamment pour lancer le programme de l'Académie dans de nouveaux pays, l'appliquer sur plus grande échelle dans les pays où il existe déjà, localiser et mettre à jour en continu son programme, étudier la possibilité d'en faire bénéficier d'autres groupes, étendre la portée de l'Académie par le campus virtuel du CAPFTIC et consolider ces efforts par la recherche intégrée, le partage des connaissances et la fourniture de services consultatifs.

40. En exécutant son plan de travail pour 2010, le CAPFTIC prévoit un certain nombre de défis à relever, notamment :

a) Repérer les partenaires appropriés/capables ayant la capacité et la détermination d'adopter, d'utiliser ou d'institutionnaliser l'Académie ;

b) Mettre au point des arrangements appropriés de mise en oeuvre pour assurer la pérennité de l'Académie niveau national ;

c) Faire en sorte que les décideurs clés apprécient mieux le potentiel des TIC pour promouvoir le développement socioéconomique ;

d) Accroître le nombre de stagiaires de sexe féminin ;

e) Régler le problème de l'absence de ressources locales pour constituer une réserve suffisante de formateurs locaux et assurer la viabilité financière des activités de lancement.[3]

41. Le Centre demande à la Commission de faire des recommandations pour relever ces défis et fournir un appui, en particulier pour : a) faire campagne en faveur des TIC pour le développement et des programmes du CAPFTIC au niveau national ; b) prévoir des budgets pour le renforcement des capacités de TIC et promouvoir la formation des TIC pour le développement à l'intention des autorités nationales et locales ; c) repérer des partenaires potentiels pour le lancement des programmes de l'Académie et pour rassembler et documenter des études de cas sur divers aspects des TIC pour le développement ; et d) encourager la coopération régionale dans le partage des ressources, des experts et formateurs, et en particulier, favoriser la participation des femmes.

42. Le CAPFTIC prie également la Commission de donner son avis sur les moyens de diversifier les sources d'appui institutionnel en faveur du Centre, soit par une contribution volontaire annuelle régulière des membres qui serait administrée par les Nations Unies, soit par d'autres moyens.

[3] Une fois que l'Académie est lancée au niveau national, elle crée souvent une demande au niveau provincial également. La stratégie du CAPFTIC a toujours été de donner aux partenaires nationaux les moyens d'accomplir cette tâche. Toutefois, étant donné que les ressources du Centre et de ses partenaires sont limitées et que la demande augmente rapidement, il n'a pas été possible de répondre de manière adéquate aux demandes provenant du niveau local.

Annexe I

CONTRIBUTIONS EN 2008-2009

Tableau 1. Appui institutionnel, Ministère de l'information et de la communication de la République de Corée et de la Municipalité d'Incheon : fonds reçus au 31 décembre 2009

(en dollars des États-Unis)

Pays/Région	2008	2009
République de Corée (Municipalité d'Incheon)	999 980	999 980
République de Corée (Ministère de l'information et de la communication)	500 000	500 000
Total	**1 499 980**	**1 499 980**

Tableau 2. Appui institutionnel, autres donateurs (contributions communes) : fonds reçus au 31 décembre 2009

(en dollars des États-Unis)

Country/area	2008	2009
Inde	-	9 975
Macao (Chine)	5 000.00	5 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	20 000.00	20 000
Total	**25 000**	**34 975**

Annexe II

ÉTAT FINANCIER

Appui institutionnel et projets de coopération technique, au 31 décembre 2009

(en dollars des États-Unis)

Donateur	Report du Solde au 31 décembre 2008	Contributions (2009)	Dépenses (2009)	Intérêt perçu (2009)	Transferts de compte (2009)	Solde au 31 décembre 2009
Appui institutionnel						
Ministère de l'information et de la communication de la République de Corée et Municipalité d'Incheon	1 403 518,67	1 499 980	1 339 958,35	48 310,83	0	1 611 851,15
Contributions communes	30 380,39	34 975	0	203,30	0	65 558,69
Total	**1 433 899,06**	**1 534 955**	**1 339 958,35**	**48 514,13**	**0**	**1 677 409,84**
Projet de coopération technique						
Fond de coopération Corée-CESAP	163 659,20	200 000	70 048,86	0	0	293 610,34
Total	**163 659,20**	**200 000**	**70 048,86**	**0**	**0**	**293 610,34**
Total	**1 597 558,26**	**1 734 955**	**1 410 007,21**	**48 514,13**	**0**	**1 971 020,18**

Annexe III

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR SA QUATRIÈME SESSION

I. RECOMMANDATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le Conseil d'administration s'est félicité des résultats obtenus par le CAPFTIC au cours de la brève période qui a suivi sa création et exprimé sa satisfaction pour la diversité des services très utiles et innovants qu'il avait fournis pour renforcer les capacités en ressources humaines dans les TIC et pour réduire l'écart numérique entre les membres et membres associés de la CESAP. Il a également noté que le Centre avait eu des impacts durables tangibles aux niveaux national et sous- régional.

2. Après avoir passé en revue les activités et les succès du Centre, et prenant note de la demande croissante émanant des pays en développement de la CESAP pour le renforcement des capacités de TIC, le Conseil d'administration a constaté avec satisfaction que, non seulement les activités du CAPFTIC avaient eu un impact manifeste au niveau national, elles avaient également accru leurs complémentarités et ajouté de la valeur aux activités d'autres organisations internationales et régionales dans le renforcement des capacités de TIC. Le Conseil, à l'unanimité, a recommandé vivement à la Commission de maintenir le CAPFTIC en fonctionnement au-delà de 2011 afin qu'il puisse continuer de faire bénéficier les États membres de ses services.

3. Il a passé en revue les activités et les succès du Centre depuis sa dernière session. Il s'est réjoui de l'approche inclusive et participative qu'il avait adoptée et des progrès qu'il avait accomplis pour démultiplier et renforcer l'impact de son Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics, en multipliant les lancements nationaux et sous-régionaux de son programme et en réussissant à l'intégrer aux cadres nationaux de renforcement des capacités dans de nombreux pays. Il l'a également félicité pour le lancement de son campus virtuel, version de l'apprentissage à distance du programme de l'Académie, et pour son action en faveur de la promotion du partage des connaissances au moyen des TIC et pour la fourniture d'autres services consultatifs et de recherche en fonction des besoins pour le renforcement des capacités des ressources humaines dans le domaine des TIC.

4. Le Conseil a approuvé les activités proposées par le CAPFTIC dans son plan de travail pour 2010, notamment le lancement du programme de l'Académie dans de nouveaux pays, l'utilisation de son programme sur une plus grande échelle dans les pays où il avait déjà été introduit, la localisation et la mise à jour en continu du programme de l'Académie, la possibilité d'en faire bénéficier de nouveaux groupes, l'expansion de l'Académie par le campus virtuel du Centre et le renforcement de cette action par la recherche intégrée, le partage des connaissances et les services consultatifs. Il a également recommandé la mise au point d'un cadre d'évaluation pour mesurer l'efficacité des projets de renforcement des capacités de TIC.

5. Il a reconnu l'importance de la contribution du CAPFTIC au renforcement des capacités de TIC et recommandé qu'il établisse un plan stratégique à moyen et long terme qui serait présenté à sa prochaine session. Il a également fait valoir la nécessité de diversifier les sources de financement et de renforcer la prise en charge des parties prenantes afin de garantir la pérennité des opérations du Centre au cours des prochaines années. À cet égard, les pays membres du Conseil ont exprimé leur gratitude à la République de Corée pour l'engagement qu'elle avait pris de maintenir son soutien financier et ont convenu que chaque membre étudierait les possibilités et les moyens de verser des contributions financières annuelles régulières.

II. RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

6. Le Conseil était saisi des documents ci-après : a) Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC (IDD/APCICT/GC(4)/1) ; et b) Programme de travail et activités de projet du CAPFTIC (IDD/APCICT/GC(4)/2). Des exposés ont été faits par la Directrice du CAPFTIC et par des partenaires du CAPFTIC d'Indonésie, du Kirghizistan, de Mongolie, des Philippines et des pays insulaires du Pacifique.

A. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC

7. La Directrice du CAPFTIC a fait quatre présentations : a) un exposé sur l'historique et la mission du CAPFTIC ; b) un tour d'horizon sur l'administration et la gestion du Centre ; c) un exposé sur la situation financière du Centre ; et d) une description générale des activités de vulgarisation et de diffusion du savoir du Centre. Elle a souligné que le Centre avait été créé en 2006 avec pour mission d'inciter les membres et membres associés et de la CESAP à faire davantage pour utiliser les TIC dans leur développement socioéconomique en renforçant les capacités humaines et institutionnelles dans ce domaine. Conformément à ce mandat, les activités du CAPFTIC reposait sur trois piliers interdépendants : la formation, les services consultatifs et la recherche.

8. Le résumé de la situation financière du Centre faisait état des contributions versées par le pays hôte et les autres États membres.

9. Le Conseil a noté avec une profonde gratitude le soutien financier et institutionnel généreux du Gouvernement de la République de Corée au Centre.

10. Le représentant de l'Indonésie décrit devant les membres du Conseil l'impact des activités du CAPFTIC aux niveaux national et provincial. S'agissant de la diversification des sources de financement, le représentant du Bangladesh a recommandé que l'on sollicite des contributions financières de tous les membres et membres associés de la CESAP en fonction de leur niveau de développement économique et de la taille de leur budget. Le président a recommandé qu'une contribution soit inscrite dans les budgets annuels nationaux afin qu'elle soit institutionnalisée à ce niveau. Le représentant de l'Inde a confirmé que son pays soutenait fortement le Centre et a proposé que l'on envisage une approche sous-régionale afin que l'on puisse tenir compte des aspects culturels et locaux. La directrice du CAPFTIC a exprimé sa gratitude pour les contributions financières et les recommandations. Elle a également souligné l'importance des contributions en espèces et en nature des pays membres de la CESAP qui n'étaient pas membres du Conseil d'administration. Le chef de la Division du commerce et de l'investissement du secrétariat de la CESAP a évoqué d'autres propositions telles que la recherche collective de sources de financement parmi les pays membres à l'intérieur et à l'extérieur de la région. À propos des contributions financières annuelles, il a souligné l'importance de la planification.

B. Présentation des activités entreprises par le CAPFTIC depuis la troisième session du Conseil d'administration

11. Le directeur du CAPFTIC a présenté les activités de programme du Centre depuis la troisième session du Conseil d'administration (voir IDD/APCICT/GC(4)/2). Cette présentation s'articulait autour des six recommandations principales adoptées par le Conseil à cette session.

12. Le Conseil a entendu un compte rendu sur le programme phare du Centre, l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics dont l'objectif était de renforcer les capacités d'élaboration des politiques et de prise de décision ainsi que celles des institutions nationales de formation selon l'approche de la formation des formateurs. Les mesures prises pour élaborer les modules de l'Académie d'une manière inclusive et participative ont été décrites. Le Conseil a été informé des progrès accomplis dans la traduction et la localisation du programme des cours de l'Académie.

13. Le représentant de la République de Corée a déclaré que son gouvernement était satisfait de l'approche inclusive et participative du CAPFTIC et de la grande qualité des produits qui était la preuve de sa valeur. Il a noté que l'adoption du programme de l'Académie par un nombre croissant de pays était également une preuve de succès. Il avait aussi le plaisir d'informer les membres du Conseil d'administration que d'autres organismes publics coréens utilisaient le programme de l'Académie pour leur stratégie de coopération internationale. En cette période de crise économique, les TIC étaient un outil puissant et le CAPFTIC pouvait jouer un rôle essentiel en apportant une aide aux pays en développement.

14. Le Conseil a beaucoup apprécié que, depuis sa création, le CAPFTIC avait fourni des services très utiles et innovants pour le renforcement des capacités humaines dans le domaine des TIC et pour la réduction de l'écart numérique dans la région de l'Asie et du Pacifique et qu'il avait apporté une contribution en valeur ajoutée essentielle à cette cause importante. Le représentant de l'Indonésie a recommandé a) que le lancement national du programme de l'Académie fasse l'objet d'un suivi et d'une évaluation b) que les normes de compétence électronique soient élargies aux normes professionnelles des fonctionnaires gouvernementaux et c) que ces normes soient intégrées aux compétences requises de la personne responsable de l'information. Étant donné les catastrophes naturelles qui avaient touché non seulement l'Indonésie mais également d'autres pays de l'Asie du Sud-Est, il a proposé que l'expérience de l'Indonésie serve à l'élaboration du module de l'Académie sur les TIC au service de la réduction des risques de catastrophe. Après avoir exprimé son point de vue sur les changements climatiques, il a également déclaré que les pays membres devraient envisager immédiatement de mettre les TIC au service de la gestion des pandémies, telles que la grippe H1N1. Le représentant de Sri Lanka a parlé de l'expérience de son pays dans l'élaboration d'un logiciel pour la gestion des catastrophes qui pouvait également être utilisé dans la mise au point du module sur les TIC au service de la réduction des risques de catastrophe. Le représentant du Cambodge a demandé comment maintenir les mêmes normes du programme de l'Académie pendant que l'on procédait à la localisation et à l'adaptation de ses modules

C. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2010

15. La Directrice du CAPFTIC a présenté le plan de travail du Centre pour 2010 qui avait été établi en conformité avec son mandat.[a] Le Centre est passé par une phase de lancement (2006), une phase de développement (2007-2008) et était actuellement dans sa phase d'expansion (2009-2011).

[a] Voir la résolution 61/6 de la Commission en date du 18 mai 2005 sur l'établissement du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement.

16. Le Conseil a été informé des enseignements tirés du fonctionnement du Centre qui devraient permettre à celui-ci d'être encore plus efficace :

a) Élaboration du contenu et du programme :

i) Un contenu pertinent, axé sur les besoins est important ;

ii) Le programme devrait être souple et modulaire ;

iii) La localisation des matériels pédagogiques en fonction du contexte et des groupes cibles est essentiel pour garantir le succès ;

iv) Les modules du programme et les cours en ligne du campus virtuel doivent être constamment mis à jour en fonction des besoins ;

b) Partage des connaissances :

i) La création de plates-formes de partage des connaissances facilite l'apprentissage entre collègues et le réseautage des stagiaires ;

ii) La collecte et la diffusion des études de cas et des meilleures pratiques sont essentielles ;

c) Soutien au niveau national :

i) Le ciblage de hauts responsables gouvernementaux a permis d’obtenir un appui pour l'Académie et de créer un effet multiplicateur ;

d) Partenariats :

i) L'adoption d'une approche participative et inclusive à encourager la prise en charge par les partenaires ;

ii) L'exécution efficace du programme a nécessité la création de partenariats fonctionnant en synergie et le maintien de rapports avec les partenaires ;

e) Viabilité du programme :

i) L'intégration du programme aux cadres nationaux de renforcement des capacités de TIC a favorisé l'adoption et la viabilité ;

f) Enseignement :

i) La diversification des moyens par lesquels l'enseignement est dispensé a permis de former un nombre plus grand de stagiaires ;

ii) Il y a eu une demande en faveur de l'inclusion des jeunes, des organisations non gouvernementales et des médias parmi les groupes bénéficiaires de la formation de l'Académie ;

iii) Il faudrait approfondir davantage l'enseignement relatif à l'administration électronique.

17. Le Conseil a entendu une présentation sur les stratégies du Centre en matière de partage de la recherche et des connaissances.

18. Le Conseil a également été informé des difficultés que prévoyait le CAPFTIC dans la mise en oeuvre de son plan de travail pour 2010, notamment pour repérer et encourager les champions au niveau national pour le lancement de l'Académie, remédier à l'absence de ressources locales pour constituer une réserve suffisante de formateurs locaux, assurer la viabilité financière des efforts de lancement, garantir la qualité de l'adaptation de la formation dispensée par l'Académie et de la manière dont elle est dispensée, parvenir à mieux faire comprendre aux principaux responsables le potentiel des TIC pour promouvoir le développement socioéconomique, et augmenter le nombre de stagiaires de sexe féminin.

19. S'appuyant sur son expérience, le CAPFTIC continuerait de tenir compte des besoins régionaux et nationaux dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC, d'élaborer des programmes « créneaux » pour accroître sa valeur ajoutée, de constituer des partenariats stratégiques et de concevoir ses programmes de manière intégrée.

20. Le Conseil a été prié de donner son avis sur les questions ci-après : a) renforcement des partenariats pour les lancements au niveau national de l'Académie ; b) renforcement de la participation active des agents de coordinations nationaux pour accompagner les partenaires de l'Académie, défendre les programmes du CAPFTIC et élargir la base des partenariats nationaux ; c) encourager une plus grande coopération au niveau régional, notamment pour mettre en commun les ressources, experts, formateurs de l'Académie pour des activités de formation dans d'autres pays et encourager la participation aux ateliers régionaux et sous-régionaux. En outre, le Conseil a été prié d'examiner tout particulièrement les questions suivantes : a) prolongement des activités du Centre au-delà de 2011 ; et b) diversification des sources de soutien institutionnel en faveur du CAPFTIC par des contributions volontaires annuelles versées régulièrement par les membres et gérées par les Nations Unies.

21. Le Conseil a reconnu le rôle très important joué par le CAPFTIC pour valoriser les capacités et les compétences des décideurs dans le domaine des TIC et des spécialistes des TIC dans les États membres afin qu'ils soient mieux à même de relever les défis du développement socioéconomique. Il s'est également déclaré satisfait du travail qu'il accomplissait pour renforcer les institutions nationales de formation dans les TIC et pour intégrer avec succès le programme de l'Académie aux cadres nationaux de renforcement des capacités dans le domaine des TIC dans de nombreux pays. En outre il a reconnu que la directrice du CAPFTIC dirigeait celui-ci avec compétence.

22. Après avoir passé en revue les résultats obtenus par le Centre en très peu de temps et constatant la demande croissante de renforcement des capacités de TIC, le représentant de l'Inde a souligné que les activités du Centre ne pouvaient pas s'arrêter en 2011 et que les pays ne devraient pas gaspiller le travail accompli par le CAPFTIC et les pays membres ni les investissements financiers considérables consentis par ces derniers. Il a donné des informations sur le plan d'administration électronique de son pays qui comprenait un renforcement des capacités de TIC aux niveaux fédéral, provincial et municipal dans les années à venir. Compte tenu des nombreux échecs enregistrés dans les initiatives d'administration électronique (80 %), il a souligné l'importance de la gestion du changement dans les instances gouvernementales et la nécessité de faire évoluer les mentalités parmi les fonctionnaires, décideurs et responsables tout en encourageant la société civile et le secteur privé à utiliser les TIC.

23. Le représentant de la République de Corée a noté avec satisfaction les résultats remarquables du CAPFTIC dans le renforcement des capacités de TIC parmi les dirigeants et les décideurs ainsi que les formateurs. Elle a reconnu les difficultés inhérentes au maintien du Centre en fonctionnement qui nécessiterait des partenariats solides avec toutes les parties concernées. Elle a déclaré que son gouvernement était fermement décidé à maintenir le Centre en fonctionnement au-delà de 2011 en fournissant un apport financier.

24. Les représentants du Cambodge et de la Mongolie ont exprimé leur gratitude à la République de Corée pour son soutien en faveur du maintien du Centre en fonctionnement. Le représentant du Bangladesh a également déclaré que le renforcement des capacités des responsables, décideurs et fonctionnaires gouvernementaux dans le domaine des TIC était prioritaire pour son gouvernement. Le représentant du Cambodge s'est déclaré tout à fait favorable au plan de travail du CAPFTIC pour 2010.

25. Les membres du Conseil ont estimé que la formation de près de 600 personnes était un résultat tout à fait remarquable. Ils sont tombés d’accord sur les points suivants :

a) La viabilité financière du Centre était pleinement reconnue ;

b) Les contributions financières de la République de Corée étaient appréciées ;

c) La demande en faveur de la poursuite des activités de renforcement des capacités de TIC était confirmée ;

d) Les complémentarités et la valeur ajoutée des services fournis par le CAPFTIC à d'autres organismes internationaux et régionaux en matière de renforcement des capacités de TIC étaient reconnues et les risques de double emploi n’étaient pas à écarter étant donné la forte demande de renforcement des capacités de TIC et les carences existant dans ce domaine dans les pays membres.

26. Les membres du Conseil d'administration ont déclaré à l'unanimité qu'ils soutenaient vivement le maintien du Centre en fonctionnement au-delà de 2011.

27. Reconnaissant la nécessité de planifier sur le long terme les activités de renforcement des capacités de TIC, le représentant de l'Inde a prié le CAPFTIC de présenter un plan stratégique à moyen et long terme à la prochaine session du Conseil d'administration.

28. Après l'approbation du plan de travail par le Conseil, le CAPFTIC a été prié de procéder à son exécution.

D. Présentations des partenaires du CAPFTIC sur leur expérience du lancement de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics

29. Des représentants de l'Indonésie, du Kirghizistan, de la Mongolie, des Philippines et de la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées ont rendu compte de leur expérience concernant le lancement du programme de l'Académie.

30. Le représentant de l'Indonésie a fait une description de la situation actuelle des TIC dans son pays et des différentes étapes qui avaient été suivies pour le lancement de l'Académie, notamment un atelier d'expérimentation sur le terrain, des ateliers de

formation de formateurs, la traduction du programme en langue indonésienne et trois ateliers nationaux à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux. La synergie entre les différents partenaires tels que l'Université d'Indonésie et le Ministère des technologies de l'information et de la communication, a été mentionnée comme une des raisons de ce succès. L'impact du programme comprenait le partage des connaissances par messagerie électronique par d'anciens élèves de l'Académie qui avait permis de constituer un forum national pour l'administration électronique et la rédaction d'une réglementation pertinente. Toutefois, on avait estimé que la viabilité des ateliers était problématique. L'expérience a démontré la nécessité de collecter davantage d'études de cas locaux et d'organiser des visites sur le terrain pendant les ateliers. La planification en cours prévoyait l'utilisation des modules de l'Académie dans un programme de maîtrise sur les technologies de l'information à l'Université d'Indonésie.

31. Le représentant du Kirghizistan a souligné les résultats ci-après : traduction du programme de l'Académie en russe par le centre national kirghize des technologies de l'information ; le lancement de la version en langue russe des modules de l'Académie à Douchanbé le 30 septembre 2009 ; et l'atelier national qui s'est tenu ensuite à Bichkek du 5 au 7 octobre 2009. En partenariat avec le PNUD, l'Académie était actuellement dans sa phase de lancement dans six provinces sur les sept que compte le Kirghizistan, avec 120 participants. L'une des difficultés avait été l'installation de la connexion Internet. L'Académie avait notamment obtenu les résultats suivants : création d'un comité de TIC au cabinet présidentiel et utilisation du programme par les universités pour de nouveaux cours et par les décideurs pour établir de nouveaux plans d'utilisation des TIC pour le développement. L'expérience avait permis de conclure qu'il était important de recourir à des spécialistes-conseils locaux pour effectuer des recherches pour trouver davantage d'études de cas locaux et d'obtenir l'appui des autorités. Une version en langue russe du campus virtuel était prévue dans les années à venir.

32. Les représentants de la Mongolie ont fait part des résultats de l'Académie dans leur pays, notamment deux ateliers nationaux, une formation pour les commissaires de police et un stage de 40 heures sur l'administration électronique basée sur le programme de l'Académie qui avait été effectué à l'Académie de gestion. Ils s'étaient heurtés à des difficultés pour garantir un encadrement et un appui efficace pour l'Académie, résoudre les problèmes de financement et constituer une équipe de spécialistes-conseils. Pour l'avenir il était prévu notamment d'intégrer l'Académie à la formation spécialisée pour les fonctionnaires, de prolonger les activités de l'Académie au niveau provincial, de collecter des d'études de cas mongols et de constituer une équipe de spécialistes-conseils.

33. Le représentant des Philippines venait du Conseil du service des cadres de carrière, organisme national responsable de renforcement des capacités des fonctionnaires du pays. Ce conseil avait adopté l'Académie en tant que programme de formation pleinement accrédité pour les fonctionnaires. Les participants ont évalué de manière très positive les matériels pédagogiques, la conception du programme et l'enseignement dispensé. Les points forts du programme de l'Académie étaient la qualité et les auteurs des modules ainsi que les spécialistes-conseils, l'appui politique solide en faveur du programme, une décision juridique du Conseil du service des cadres de carrière en faveur du lancement du programme de l'Académie pour les fonctionnaires ainsi que la capacité de formation du Conseil et le lien établi entre la formation et les mesures incitatives en faveur de l'évolution des carrières. Cinq ateliers/stages de formation avaient été organisés au niveau national. La formation avait donné aux responsables gouvernementaux de haut niveau une plus grande confiance quant à l'utilisation des TIC en tant qu'outils d'administration et de gestion, avait permis d'utiliser immédiatement cet enseignement au sein des différents services gouvernementaux pour améliorer les résultats, avait éveillé le sentiment de la nécessité urgente de contribuer à l'édification de la nation et contribué à réduire la paperasserie

grâce à l'utilisation des TIC dans la fourniture des services aux citoyens. Les enseignements tirés de l'expérience du lancement de l'Académie avait été notamment les suivants : a) il était essentiel d'avoir un champion ; b) il était nécessaire d'encourager et de mobiliser l'appui de tous à tous les niveaux ; c) la convergence et la collaboration à l'intérieur des organismes étaient importantes ; d) l'implication des parties prenantes était une nécessité absolue faute de quoi il serait nécessaire de recourir à la législation pour obtenir ce soutien ou à des incitations appropriées ; et e) il était nécessaire de faire appel à l'extérieur lorsque les compétences internes étaient insuffisantes. Pour l'avenir, il était prévu notamment de verser 300 000 pesos philippins pour financer sur une base trimestrielle les lancements de l'Académie en 2010 et affiner un cadre de compétence en matière de TIC permettant d'universaliser et de standardiser l'acquisition de connaissances et de compétences par la formation.

34. Le représentant de la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées a déclaré que l'approche de la Commission pour la mise en oeuvre du programme de l'Académie consistait principalement à organiser des ateliers dans les pays car ils permettaient d'atteindre plus efficacement des auditoires plus importants, favorisaient la souplesse et facilitaient l'adaptation aux conditions locales. Cinq ateliers de l'Académie avaient eu lieu jusqu'à présent. Les produits de ses ateliers étaient notamment les suivants : a) des gestionnaires et des décideurs mieux informés ;b) une plus grande prise de conscience de la nécessité d'élaborer des politiques de TIC et de réduire l'écart numérique ;c) rédaction de politiques de TIC ; d) mise en évidence de la nécessité d'une législation sur la cybercriminalité ; e) discussions sur l'administration électronique, notamment nécessité d'ouvrir des portails en ligne ; f) recommandations destinées aux gouvernements sur la manière de progresser dans l'utilisation des TIC pour le développement. En outre, pour assurer la pérennité du programme de l'Académie, la Commission avait obtenu un financement de l'Union européenne pour un projet de développement des capacités de parlementaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans le domaine des TIC à l'aide des modules de l'Académie.

35. Le Conseil s'est félicité des résultats obtenus par les partenaires dans l'application du programme de l'Académie dans leur pays, du succès des partenariats public-privé et de la formation de hauts responsables gouvernementaux.

36. Le Conseil a discuté de l'élaboration d'un cadre d'évaluation pour mesurer l'efficacité des projets de renforcement des capacités de TIC.

E. Date et lieu de la cinquième session du Conseil d'administration

37 La République indonésienne a offert d'accueillir la prochaine session du Conseil d'administration. Celui-ci est convenu de prendre une décision définitive sur cette question ultérieurement étant donné que la République de Corée avait proposé également de l'accueillir à Incheon.

F. Questions diverses

38. Le Conseil était saisi d'une présentation générale du processus qui serait suivi pour la prochaine évaluation du CAPFTIC. Le représentant du secrétariat de la CESAP a déclaré que les résultats de cette évaluation serviraient de base à la Commission qui devrait se prononcer, à sa soixante-sixième session en 2010, sur les résultats du Centre. A cet égard, les partenaires essentiels, notamment les partenaires choisis au niveau national, seraient consultés. Le mandat de l'évaluation avait été affiché et le rapport d'évaluation du CAPFTIC serait prêt d'ici à la fin de janvier 2010.

G. Adoption du rapport

39. Le Conseil a adopté le présent rapport le 13 novembre 2009.

III. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

40. La quatrième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement s'est tenue le 13 novembre 2009, à Incheon (République de Corée).

41. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire exécutive a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'administration du CAPFTIC et déclaré que la CESAP reconnaissait l'importance des TIC pour accélérer le développement inclusif et durable. Le CAPFTIC avait fourni depuis sa création des programmes adaptés à la demande qui avait permis aux décideurs d'acquérir la prise de conscience et les compétences nécessaires pour intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) aux politiques et programmes de développement. Elle a également souligné l'importance des TIC pour faire face aux menaces contemporaines : crise financière, changements climatiques, catastrophes naturelles, et pour favoriser une plus grande coopération régionale. Le taux élevé d'inscription à l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics témoignait de l'engagement et du soutien solides des États membres de la CESAP. Elle a tout particulièrement remercié la République de Corée pour sa contribution financière généreuse aux activités et au fonctionnement du Centre.

B. Participation

42. Quatorze représentants venus de huit pays membres du Conseil d'administration ont participé à la session du Conseil d'administration : Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Mongolie, République de Corée, Sri Lanka et Thaïlande.

C. Élection du bureau

43. Le Conseil a élu les membres du bureau suivants :

Président : M. Madhapathage Don Raweendra Senanayake (Présidents du Conseil d'administration de l'Agence sri-lankaise des technologies de l'information et de la communication), Sri Lanka.

Vice-Président : M. Udi Rusadi (Directeur du Centre de recherche-développement des professionnels des TIC), Indonésie.

D. Adoption de l'ordre du jour

44. Le Conseil adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session
2. Élection du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport sur la situation administrative et financière du CAPFTIC

5. Présentation des activités entreprises par le CAPFTIC depuis la troisième session du Conseil d'administration

6. Présentation du plan de travail du CAPFTIC pour 2010

7. Présentations par les partenaires du CAPFTIC sur leur expérience du lancement de l'Académie du CAPFTIC pour l'initiation aux TIC des responsables publics

8. Confirmation de la date et du lieu de la cinquième session du Conseil d'administration

9. Questions diverses

10. Adoption du rapport

- - - - -